



Le canton de Vaud 2008

4^e canton suisse par sa superficie, 3^e en terme de population, le canton de Vaud connaît depuis trois ans la deuxième plus forte croissance démographique du pays. Il accueille aujourd'hui des entreprises florissantes, et des hautes écoles de renommée internationale qui contribuent à son rayonnement.



avec 4 nouvelles excursions à la découverte du canton >

Les autorités vaudoises

L'EXÉCUTIF



Le pouvoir exécutif est exercé par le Conseil d'Etat, gouvernement de sept membres élus par le peuple. Chaque conseiller d'Etat est également chef d'un département.

François Marthaler ---> Vert ---> chef du Département des infrastructures

Jean-Claude Mermoud ---> UDC ---> chef du Département de l'économie

Anne-Catherine Lyon ---> Socialiste ---> cheffe du Département de la formation, de la jeunesse et de la culture

Pascal Broulis ---> Radical ---> président, chef du Département des finances et des relations extérieures

Jacqueline de Quattro ---> Radicale ---> cheffe du Département de la sécurité et de l'environnement

Pierre-Yves Maillard ---> Socialiste ---> chef du Département de la santé et de l'action sociale

Philippe Leuba ---> Libéral ---> chef du Département de l'intérieur

LE LÉGISLATIF

Le pouvoir législatif est exercé par le Grand Conseil, parlement composé de 150 députées et députés, élus au scrutin proportionnel. Les arrondissements électoraux correspondent aux districts, en sorte que toutes les régions du canton soient représentées.

LE JUDICIAIRE

Les autorités et offices judiciaires rattachés au Tribunal cantonal sont le juge d'instruction cantonal et les juges d'instructions, le Tribunal des mineurs, l'Office du juge d'application des peines, le Tribunal des baux, les tribunaux d'arrondissement, les justices de paix, les greffes des autorités judiciaires, les offices des poursuites et des faillites et l'Office cantonal du registre du commerce.

Les départements

DSE DÉPARTEMENT DE LA SÉCURITÉ ET DE L'ENVIRONNEMENT

Responsable de la sécurité des personnes et des biens ainsi que de la protection de l'environnement et de la promotion de l'égalité. Dossiers 2008 : réforme de la police ; développement des énergies renouvelables.

DFJC DÉPARTEMENT DE LA FORMATION, DE LA JEUNESSE ET DE LA CULTURE

En charge de la formation de près de 130 000 enfants, jeunes et adultes, le DFJC est en outre responsable de la politique culturelle du Canton. Dossiers 2008 : Musée cantonal des beaux-arts ; lois sur la formation professionnelle et sur les écoles de musique ; harmonisation de la scolarité obligatoire ; politique de l'enfance et de la jeunesse.

DINT DÉPARTEMENT DE L'INTERIEUR

Chargé des relations entre l'Etat et les communes ainsi que de la mise en œuvre de la nouvelle Constitution. Il abrite également le Service de la population (état civil, migration), le Service pénitentiaire et les Archives cantonales. Dossiers 2008 : élaboration des réformes judiciaires (CODEX 2010) ; densification des relations avec les communes.

DSAS DÉPARTEMENT DE LA SANTÉ ET DE L'ACTION SOCIALE

Responsable de la politique sanitaire (hôpitaux, maintien à domicile, établissements médico-sociaux, promotion de la santé), de l'aide aux personnes en difficulté (assurances et aides sociales), et de la politique familiale. Dossiers 2008 : réduction des effets de seuil dans l'aide sociale ; crédit d'étude pour l'hôpital unique Riviera-Chablais.

DEC DÉPARTEMENT DE L'ÉCONOMIE

Responsable de la politique économique (promotion, agriculture, viticulture, logement et police du commerce), de l'emploi, de l'aménagement du territoire et du sport. Dossier 2008 : canton de Vaud, hôte d'honneur de l'Olma à St-Gall.

DINF DÉPARTEMENT DES INFRASTRUCTURES

En charge de la gestion de 65% des investissements de l'Etat : routes, transports publics, bâtiments et informatique. Dossiers 2008 : développement des transports publics («chemins de fer régionaux», RER, m2, «axes forts» de l'agglomération Lausanne-Morges, 3^e voie CFF Lausanne-Genève) ; Agenda 21 cantonal.

DFIRE DÉPARTEMENT DES FINANCES ET DES RELATIONS EXTÉRIEURES

Département transversal, dirigé par le président du Conseil d'Etat, en charge des finances, du personnel, de la statistique, des affaires extérieures et de la Chancellerie. Dossier 2008 : mise en œuvre de la nouvelle politique salariale de l'Etat.

Les comptes de l'Etat

Troisième année dans les chiffres noirs

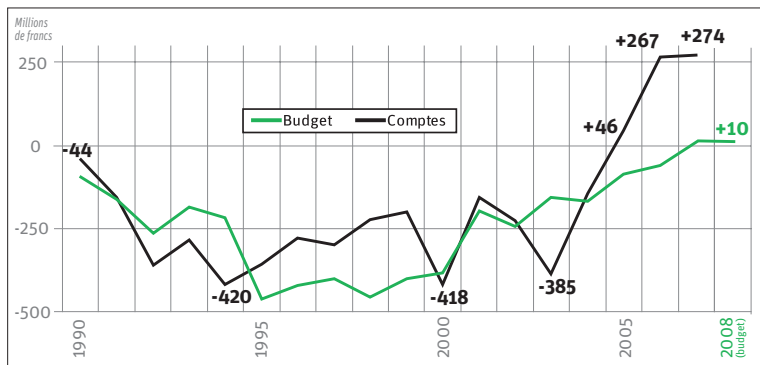
Les charges totales de l'Etat de Vaud se sont élevées en 2007 à 7,081 milliards de francs. Les postes les plus importants sont l'enseignement et la formation (31 %), la prévoyance sociale (27 %) et la santé (11 %).

L'année 2007 a confirmé la résorption du déséquilibre qui avait plombé les finances cantonales pendant une quinzaines d'années. En effet, de 1990 à 2004, les comptes de l'Etat de Vaud ont connu un déficit chronique, avec des records en 1994 (420 millions) et 2000 (418 millions). Le Conseil d'Etat avait inscrit la restauration de l'équilibre financier comme objectif prioritaire du Programme de législature 2003-2007. L'objectif a été atteint : les comptes sont bénéficiaires depuis 2005. La plus grande partie de l'assainissement a été réalisée par une meilleure maîtrise des charges ; il n'y a pas eu d'augmentation d'impôts.

A la faveur d'une conjoncture économique favorable, les comptes 2007 présentent un excédent exceptionnel de 274 millions de francs, alors même que le Canton a consacré 560 millions à l'amortissement du découvert. La dette du Canton, qui dépassait huit milliards en 2004, est redescendue à près de 4 milliards.

Ces résultats positifs fournissent au Conseil d'Etat la marge de manœuvre nécessaire à la réalisation des projets de son Programme de législature. Dès 2009, il prévoit des diminutions d'impôts pour les entreprises et pour les familles, à hauteur de quelque 90 millions par année.

BUDGETS ET COMPTES DE FONCTIONNEMENT 1990-2008



La promotion économique

Une terre d'accueil d'entreprises multinationales

Dans son Programme de législation, le Conseil d'Etat place parmi ses objectifs prioritaires le développement d'un canton attractif et concurrentiel. Cela implique l'intensification de la promotion économique, qui vise à stimuler la création et le développement d'entreprises et à favoriser l'implantation de sociétés étrangères en terre vaudoise.

Dans cette optique, le Canton offre des prestations telles que des prêts garantis par l'Etat, des prises en charge des intérêts bancaires, des subventions pour la formation technique des collaborateurs ainsi que pour des projets de développement des activités, de même que des mesures fiscales incitatives. Le Service de l'économie, du logement et du tourisme (SELT) conseille les entreprises et les aiguille vers des partenaires tiers, notamment les associations régionales de développement économique, plates-formes de proximité d'accueil et de soutien aux entreprises.

Parallèlement, un fort accent est mis sur la promotion économique à l'international. A ce titre, le Canton collabore intensivement avec le Développement économique - Canton de Vaud (DEV), un organisme officiel indépendant chargé par le Conseil d'Etat de l'implantation d'entreprises étrangères dans le canton. En 2007, le DEV a généré 64 projets d'implantation offrant des perspectives de création de plus de 1'400 emplois à 5 ans. La venue de nombreuses entreprises multinationales et de quartiers généraux, mondiaux ou européens, témoigne de l'attractivité du canton de Vaud comme site d'implantation.

ELLES ONT CHOISI LE CANTON DE VAUD



- ADM (Archer Daniels Midland)
- Cadbury Schweppes
- Cisco Systems
- Eaton Industries
- Edwards Lifesciences
- Ferring International (photo)
- Honeywell
- Innovative Silicon
- Marvell Technology
- Medtronic
- Merck Serono
- Nissan International
- Orange Communications
- Siemens
- Sunstar
- VHF-Technologies
- Yahoo!

Une terre, ses origines

ALPES

La fermeture d'un océan puis la collision de plaques continentales provoquent le début de la formation des Alpes. Dans la partie vaudoise, elles culminent aujourd'hui aux Diablerets, à 3209 mètres.

PLATEAU

Les matériaux arrachés par l'érosion durant l'édification des Alpes s'accumulent dans des bassins de part et d'autre du massif qu'ils finissent par combler. Composés d'argiles, de sables et de galets, ces dépôts portent le nom de molasse et constituent la roche principale du Plateau.

JURA

Le Jura est le dernier relief alpin à se former. Une poussée géologique tardive soulève les roches calcaires dont il est constitué en majorité. La partie vaudoise est l'une des plus plissées et élevées de l'arc jurassien.

-45 à -35 millions d'années (Ma)

-30 à -20 Ma

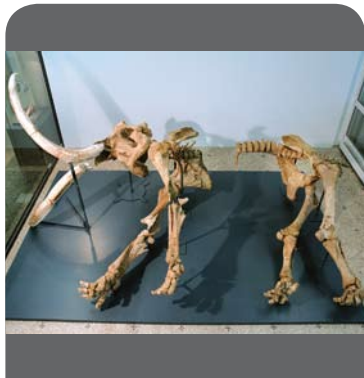
-10 à -5 Ma

Le mammouth du Brassus

Le squelette d'un mammouth, vieux de 16000 ans, vient de reprendre ses quartiers au Musée de géologie, après avoir passé près de 3 années entre les mains des restaurateurs.

Découvert en 1969 dans le Jura vaudois, il est vite devenu l'une des pièces maîtresses de l'institution: pour l'imaginaire qu'il ne cesse d'évoquer, mais aussi pour son intérêt scientifique, puisqu'il compte parmi les squelettes les plus complets d'Europe occidentale.

Originaire de l'est de la Sibérie, le mammouth laineux s'est installé dans nos régions il y a 300000 ans environ. Témoin privilégié des dernières glaciations, il a finalement disparu il y a 4000 ans, victime un réchauffement rapide, au cours duquel son alimentation a été remplacée par des forêts de conifères.



Le mammouth du Brassus.

Maintenu dans une posture couchée, tel qu'il a été découvert en 1969, le célèbre mammouth du Brassus est à nouveau visible au Musée de géologie, au Palais de Rumine de Lausanne.

www.unil.ch/mcg

Les premiers événements avant notre ère

ÂGE DE GLACE

Le canton est presque entièrement recouvert de glaciers. Ils apportent la touche finale au paysage, en créant ses lacs, en aiguisant ses montagnes et en abandonnant d'importants amas de roches : la moraine.

18 000 av. J.-C.

PRÉHISTOIRE

Une fois les glaciers retirés, le territoire est occupé par le chasseur du Paléolithique. Vers 5500 av. J.-C., il se sédentarise au bord des lacs, puis maîtrise les techniques de la métallurgie vers 2000 av. J.-C., avant d'amorcer les premiers défrichements.

13 500 av. J.-C.

ANTIQUITÉ

En 58 av. J.-C., César empêche la migration des Helvètes vers la Gaule et les soumet à Rome. Avenches devient la capitale de l'Helvétie et la région tout entière prospère : nouvelles techniques de construction (maçonnerie), introduction du latin et essor des échanges commerciaux.

58 av. J.-C.

Sanctuaire helvète du Mormont

Les connaissances sur les Helvètes étaient très lacunaires jusqu'en juin 2006, date de la mise au jour d'un sanctuaire exceptionnellement riche sur la colline du Mormont (entre Lausanne et Yverdon). Les archéologues peuvent depuis se faire une idée plus précise des pratiques et des croyances de ce peuple celte qui occupait le plateau suisse.

Le site, toujours en cours de fouille, a déjà révélé plus de 260 fosses contenant des restes humains épars, des squelettes d'animaux (cheval, bœuf, chien, chèvre) ainsi qu'une dizaine de sépultures d'individus complets.

Occupé entre 120 et 80 av. J.-C., ce site ne présente aucun signe de mort violente. Les offrandes abondantes – céramique, pièces de monnaie, meules – témoignent de pratiques codifiées loin des sacrifices sanglants et « barbares » rapportés par les Romains.



Pièces gauloises du Mormont, II^e - I^{er} siècle av. J.-C., dont une en bronze frappée d'une tête de loup.

Les pièces et objets d'artisanat du Mormont sont exposés au Musée cantonal d'archéologie et d'histoire ainsi qu'au Musée monétaire cantonal.

www.musees-vd.ch

Du premier millénaire au Moyen-Âge

INVASIONS

Au V^e siècle, le Pays de Vaud se peuple d'envahisseurs burgondes qui s'intègrent pacifiquement aux Helvètes. Puis il passe pour cinq siècles sous la domination des rois francs, dont 150 ans au sein du Royaume de Bourgogne où il jouit d'une large autonomie.

IV^e-X^e siècle

MOYEN ÂGE

Au tournant du millénaire, le *comitatus waldensis* (comté de Vaud) est cédé à l'évêque de Lausanne. La *Patria vuaudi* prendra la forme d'un petit Etat au cours du XIII^e siècle sous l'égide des comtes de Savoie, avec Moudon pour capitale. L'Evêché de Lausanne n'en fait pas partie.

X^e-XVI^e siècle

RÉGIME BERNOIS

Les Vaudois sont du côté des vaincus lors des guerres de Bourgogne (1475-1476). En 1536, leur pays est conquis par les Bernois, qui leur imposeront la Réforme et les gouverneront pendant 262 ans. La tutelle bernoise les met à l'abri des guerres européennes.

1536

L'église romane de Grandson

Si la cathédrale de Lausanne est le monument gothique le plus visité de Suisse, l'église St-Jean Baptiste de Grandson est quant à elle un joyau de l'art roman en terre vaudoise. Un joyau qui a retrouvé son rayonnement en 2006 après sept ans de travaux de restauration.

La particularité de l'église de Grandson, dont la construction remonte au XII^e siècle avec la vocation d'un prieuré destiné à abriter des moines bénédictins, réside notamment en son décors peint. Les restaurateurs ont réhabilité des vestiges d'excellente facture, qui témoignent du rôle de l'art dans l'espace liturgique d'alors. Les parois et les voûtes étaient recouvertes de peintures qui ont été remaniées à l'époque gothique avant de disparaître sous les épais badigeons de la Réforme en 1554.



© Fibb, -éppil

Mise au tombeau (XV^e siècle), chapelle sud.

L'église médiévale de Grandson, éd. Le Tireur d'épine, 200 pages. Commande : 024 445 20 22

Visite de la vieille ville et de l'église avec audio guide. Gratuit. Office du tourisme : 024 445 60 60.

www.grandson.ch

La création du canton

RÉVOLUTION

Le 24 janvier 1798 est proclamée à Lausanne l'indépendance vaudoise. Les Bernois s'en vont par crainte de l'armée de Bonaparte, qui a placé le Pays de Vaud sous sa protection. Le « Canton du Léman » est alors intégré à l'éphémère République helvétique.

1798

SOUVERAINETÉ

L'Acte de médiation de Bonaparte, le 19 février 1803, crée dans la Confédération helvétique un Canton de Vaud égal aux autres, et lui donne une Constitution républicaine. La première session du Grand Conseil se tient à Lausanne le 14 avril, qui est la seconde date patriotique des Vaudois.

1803

1^{re} CONSTITUTION

La Constitution de 1803 subira, dans le Canton de Vaud, une série de révisions parallèles à celle des autres cantons. Le suffrage universel y fait son apparition en 1831. Les Vaudois, premiers en Suisse, accordent le droit de vote aux femmes sur le plan cantonal en 1959.

XIX^e-XX^e siècle

Un parlement à reconstruire dans la cité

En mai 2002, le bâtiment dit Perregaux, du nom de son architecte, partait en fumée dans un incendie accidentel. Ensermé dans l'entre-lacs de ruelles et de bâtisses de la vieille ville de Lausanne, coincé entre le château St-Maire et l'évêché, ce précurseur du style néo-classique dans le canton abritait depuis 1805 l'hémicycle du Grand Conseil.

Bien qu'apprécié pour son charme désuet et son caractère historique, il ne répondait plus aux besoins des quelque 150 députés vaudois. L'incendie le détruisit alors que travaux de transformation étaient en cours.

Provisoirement logés au Palais de Rumine, les députés sont aujourd'hui dans l'attente d'un nouveau parlement, idéalement implanté sur le site de l'édifice détruit. Marier modernité et ancien: un défi pour les candidats du concours d'architecture lancé en 2007.



La salle Perregaux, aujourd'hui disparue, qui a accueilli les députés vaudois de 1805 à 2001.

A voir: les plafonds de l'Aula de Rumine ornés d'une vaste fresque de Louis Rivier (1923) sous lesquels siègent depuis 2001 les députés.

www.vd.ch/parlement

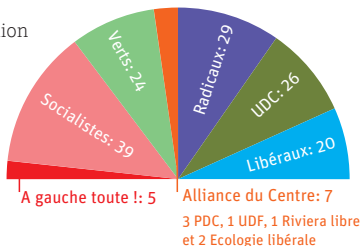
Le canton aujourd'hui

Les forces politiques

Depuis 1946, les forces politiques du canton sont réparties de manière relativement stable entre une majorité de centre droit et une minorité de gauche associée au gouvernement. Le centre droit regroupe les partis libéral, radical, démocrate-chrétien et UDC. La gauche comprend le parti socialiste et A gauche toute!; elle est généralement alliée aux Verts.

Cette répartition se reflète dans la composition du Grand Conseil (*graphique ci-contre*).

Le Conseil d'Etat actuel, élu au printemps 2007, a la même composition que celui de la législature précédente, soit: un libéral, un UDC, deux radicaux, deux socialistes et un Vert.



La nouvelle Constitution

Une nouvelle Constitution est entrée en vigueur le 14 avril 2003, soit 200 ans, jour pour jour, après la création du Canton. Elle est l'œuvre d'une Assemblée constituante, qui a siégé de 1999 à 2002. Les autorités cantonales ont voulu cette révision totale pour renouveler le Canton en lui donnant une charte fondamentale plus claire et plus dynamique.

La nouvelle Constitution a été adoptée par le peuple vaudois le 22 septembre 2002. Sans être révolutionnaire, elle introduit quelques nouveautés originales, aussi bien par rapport à l'ancienne constitution que par rapport aux constitutions des autres cantons.

Conformément à la Constitution, le Conseil d'Etat a publié un Programme de législature et une planification financière pour les années 2007-2012.

NOUVEAUTÉS DE LA CONSTITUTION DE 2003

- le nombre des députés au Grand Conseil est ramené de 180 à 150
- la durée de la législature passe de quatre à cinq ans
- le Conseil d'Etat a à sa tête un président élu par ses pairs pour toute la durée de la législature, contrairement à l'ancien usage où le président changeait chaque année
- une Cour des comptes a été instituée, formée de cinq magistrats élus par le Grand Conseil
- les ressortissants étrangers établis dans le canton ont les droits de vote et d'éligibilité sur le plan communal
- un nouveau découpage territorial ramène le nombre des districts de dix-neuf à dix
- l'Eglise réformée perd son statut d'église nationale et devient une institution de droit public à égalité avec l'église catholique

Quelques atouts du canton

LA FORMATION

Avec une université renommée, dont la création remonte à 1537, la deuxième école polytechnique du pays (EPFL) et plus d'une dizaine de hautes écoles supérieures (HES) dans des domaines aussi variés que l'ingénierie, la santé, la pédagogie, le design, les arts ou encore l'hôtellerie, le canton de Vaud est l'un des principaux lieux de formation du pays.

www.unil.ch

www.epfl.ch

www.vd.ch/enseignement-superieur

LA POPULATION

Le canton de Vaud compte aujourd'hui parmi les plus peuplés de Suisse : 668 581 habitants en 2007, dont 191 613 étrangers ; il arrive ainsi en 3^e position, après Berne et Zurich. Sa population, essentiellement urbaine, se concentre principalement le long de l'arc lémanique et à Yverdon-les-Bains.

www.vd.ch/scris

LE SPORT

Siège du Comité International Olympique (CIO) depuis 1915, Lausanne est devenue officiellement la capitale olympique en 1994. Le canton abrite également le Musée olympique, 22 fédérations et 19 organismes internationaux liés au sport.

www.vd.ch/sport-international

www.olympic.org

LE TOURISME

De la douceur des rives lacustres aux neiges éternelles du sommet des Diablerets, des forêts jurassiennes aux pistes cyclables de la campagne vaudoise, sans compter un patrimoine de plusieurs milliers d'années, l'offre touristique vaudoise est sans conteste l'une des plus variées de Suisse.

www.region-du-leman.ch

L'OFFRE CULTURELLE

Le canton réunit plus de 80 musées cantonaux, communaux ou privés, consacrés aux beaux-arts, aux sciences naturelles, à la technique, à l'histoire suisse ou régionale, ou encore à des thématiques aussi diverses que le jeu ou l'alimentation.

Siège de la Cinémathèque suisse, Lausanne propose une programmation originale de chefs-d'œuvre du 7^e art. La ville doit encore sa renommée à son concours international de danse et au Bèjart Ballet.

www.musees-vd.ch

www.cinematheque.ch

www.bejart.ch

Quelques chiffres

Superficie : 321 203 hectares, 4^e canton suisse, 7,8 % du territoire national

Surfaces d'habitat et d'infrastructure : 9,3 %

Surfaces agricoles : 42,4 %

Surfaces boisées : 32,2 %

Surfaces lacustres : 12,1 % (lac Léman, lac de Neuchâtel, lac de Morat, lac de Joux)

Surfaces improductives : 4 % (autres lacs, rivières, glaciers, névés, surfaces sans végétation, végétation improductive)

Point culminant : les Diablerets, 3209 mètres

Point le plus bas : le lac Léman, 372 mètres

Capitale : Lausanne, 5^e ville suisse

Communes : 376, dont 12 de plus de 10 000 habitants

Districts : 10

Frontières : 750 kilomètres, dont 146 avec la France

Plus petite commune : Rivaz (32 hectares)

Plus grande commune : Château-d'Œx (11 374 hectares)

Commune la plus peuplée : Lausanne (118 903 habitants)

Commune la moins peuplée : Goumœns-le-Jux (29 habitants)

Population en 2007 : 668 581, 3^e de Suisse

Accroissement en 2007 : 1,5 %

Densité : 237 habitants par km² (sans les lacs)

Population étrangère : 28,7 %

Emplois en 2005 : 311 930

Secteur primaire : 5,6 %

Secteur secondaire : 19,7 %

Secteur tertiaire : 74,7 %

